

PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

du 15 Janvier 2024 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE, Mme Corine LELAVANDIER.

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL/DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Comme nous l'avons déjà évoqué, nous allons déposer une demande de subvention auprès du Département pour le remplacement des projecteurs existants au terrain de football par de l'éclairage LED beaucoup moins énergivore.

Le montant du devis est de 28 243.71 € HT sur lequel le SDEG prend en charge un montant de 9 903.12 €.

Nous allons demander un SILE (Soutien à l'Initiative Locale et Environnementale) pour un montant de 12 691.85 € (nous sommes limités à 80 % de subvention).

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

PRIME POUVOIR D'ACHAT

Nous avons saisi le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Charente afin de pouvoir verser la prime au pouvoir d'achat aux salariés qui peuvent en être bénéficiaires selon les critères appliqués à certains agents de la fonction publique, nous avons reçu un avis favorable à notre demande.

Une délibération doit être prise après avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion.

Les primes s'étaleront de 500 à 800 € selon la quotité de travail, le niveau de rémunération...

Les agents sous contrats privés ou pour lesquels les délais de présence ne sont pas respectés ne sont pas concernés.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE/LOCAL SOCIO CULTUREL

Nous avons reçu une demande la P.M.I pour occuper le local socio culturel 1 journée tous les 15 jours. Je vous propose de leur demander une compensation financière pour les frais de chauffage, à partir du 1^{er} mars 2024, 150 € financés par la P.M.I ou par la CCLTD.

Une convention sera établie dès que les critères financiers seront éclaircis.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

REVERSEMENT ASSAINISSEMENT/COMMUNE

Comme vous le savez il y a un reversement d'une partie des salaires des employés communaux travaillant à l'entretien de la station d'épuration.

Suite à un départ en retraite, la même quotité de reversement sera faite sur les salaires du personnel mis à disposition pour l'entretien de la station d'épuration à hauteur de 50 % et 20 % du temps de travail.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT AVANT BP 2024

Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

C'est pourquoi, je vous propose d'ouvrir la somme de 100 000.00 € sur le volet investissement de la commune.

Le conseil municipal votre POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Voeux
- 1^{er} février bail avec Charente Solidarité 10 Grand'Rue
- 12 février 18 H 30 venue de M. AMBAUD au sujet de l'Office du Tourisme
- 7 Août ciné plein air au château
- Mme Nelly VERGEZ informe l'assemblée qu'il est possible d'établir des contrats « Service Civique Solidarité Séniors », d'une durée de 6 mois minimum et de 8 mois maximum pour un montant de 115 € par mois pour la collectivité employeur. Contrat de 24 à 28 H.
- Déploiement du transport solidaire sur notre bassin de vie, cette possibilité sera étudiée avec l'Association L'OISON, réunion le 13 février à 18 H à la mairie.

La séance est levée à 19 H 30. Prochaine réunion le 12 février 2024 à 18 H 30.